

Règlement de Consultation Séjour éducatif 2020 à Paris

Attention :

Le présent règlement de consultation devra être paraphé, daté et signé et remis en même temps que l'offre.

Le Gestionnaire

Philippe Gaillard

Réf N° ...
Affaire suivie par
Philippe GAILLARD
Téléphone
0475464020
Télécopie
0475468235
Mél :
I0260009u@ac-
grenoble.fr
Adresse
4 Rue des Ecoles
26220 - DIEULEFIT

Un contrat type devra être joint à l'offre.

Devra figurer au contrat, une clause ou une offre d'assurance spécifiant le remboursement des sommes versées par le Collège, en cas d'annulation du voyage par les autorités gouvernementales ou académiques, en raison du risque d'attentats terroristes.

Toute offre reçue sans ces documents, ne sera pas examinée.

Le Collège se réserve le droit d'annuler la présente consultation à tout moment.

Prestations souhaitées :

Hébergement en auberge de jeunesse ou hôtel, repas, visites et Transports

PROGRAMME DE 3 JOURS

Dates souhaitées : Départ pour Paris le 15/04/2020, retour pour Dieulefit le 17/04/2020 au soir.

Programme prévisionnel Séjour éducatif à Paris .

- Environ 50 élèves (deux classes de 3^e). Effectif + 7 - 7
- 5 accompagnateurs adultes.

Les effectifs et les dates sont susceptibles d'évoluer, ainsi que le contenu du programme.

TRANSPORTS :

* **aller** (mercredi 15 avril) :

- **5h30** : Départ en bus du collège de Dieulefit vers gare TGV de Valence.
Les élèves doivent emmener le pique-nique du midi.
- **6h41** : Départ du train (TGV).
- **8h53** : Arrivée à la gare de Lyon à Paris.

* **sur place** (mercredi 15 avril, jeudi 16 avril, vendredi 17 avril) :
Prévoir des tickets de métro/RER pour les trois jours.

* **retour** : (vendredi 17 avril) :

- **Vers 18h** : Départ du TGV à la gare de Lyon à Paris
- **Vers 20h15** : Arrivée à la gare TGV de Valence. Bus qui nous ramène à Dieulefit.
- **21h30** : Arrivée à Dieulefit.

HEBERGEMENT A PARIS :

- hôtel ou auberge de jeunesse.
- situé dans Paris, à proximité des lieux visités.
- proposant la pension complète (petit déjeuner, paniers repas pour le midi, dîner) : paniers repas à emporter pour les midis du 16/04 et 17/04, ainsi que pour le dîner du 17/04 ; et repas sur place à l'hébergement pour les petits-déjeuners du 16/04 et 17/04, ainsi que pour les dîners du 15/04 et 16/04.

VISITES :

* **Mercredi 15 avril 2020** :

- **8h53** : Arrivée à la gare de Lyon ; trajet jusqu'à l'hébergement pour déposer les bagages.
=> *prévoir tickets de métro pour aller à l'hébergement et en repartir pour aller aux Invalides (selon localisation de l'hébergement).*
- **10 h 30** : **Visite guidée du musée de l'Armée, Invalides**, axée sur les salles en lien avec la Seconde Guerre mondiale : Salle Leclerc (les années noires 1939/1942 : la "drôle de guerre", la défaite de 1940, les batailles d'Angleterre, de l'Atlantique et du Pacifique), salle Juin (les années grises – 1942/1944), Salle de Lattre (les années lumière - 1944/1945 : les débarquements, les capitulations).
- **12h30** : **pique-nique au champs de Mars + Monument commémoratif de la rafle du Vel'd'Hiv.**
- **14h00 à 15h30** (si possible) : **visite de l'Assemblée Nationale au palais Bourbon.**
- **15h30 à 18h00** : **Visite de Paris et temps libre.**
- **18h00** : Retour vers l'hébergement choisi.

*** Jeudi 16 avril 2020 : journée consacrée au Mémorial de la Shoah**

- **9h00** : Départ pour le Mémorial de la Shoah.

=> *prévoir tickets de métro* (selon localisation de l'hébergement).

- **Le matin** : Visite guidée du mémorial.

- **Le midi** : Pique-nique sur place à fournir par l'hébergeur.

- **L'après-midi** : rencontres avec deux témoins (organisation en deux groupes) : rencontres alternées avec Mme Bénilouz et un rescapé des camps de concentration.

- **18h00** : Retour vers l'hébergement choisi.

=> *prévoir tickets de métro* (selon localisation de l'hébergement).

*** Vendredi 17 avril 2020 :**

- **9h00** : Départ vers le camp Drancy.

=> *prévoir tickets de métro* (Métro Ligne 5 – arrêt Bobigny Pablo Picasso puis bus 251 arrêt « Place du 19 mars 1962 » ou RER B Le Bourget, puis bus 143).

- **Matin** : Visite guidée du camp de Drancy.

- **12h00** : Retour vers Paris et pique nique à fournir par l'hébergeur, dans le Jardin du Luxembourg,

=> *prévoir tickets de métro* (métro ou Rer B – Arrêt Luxembourg).

- **14h00** : Visite guidée du Musée du Général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris / Musée Jean Moulin.

- **16h30/17h** : Récupération des bagages.

- **Vers 18h** : Départ du TGV à la gare de Lyon à Paris

- **Repas du soir, panier repas** à fournir par l'hébergeur

- **Vers 20h15** : Arrivée à la gare TGV de Valence. Bus qui nous ramène à Dieulefit.

- **21h30** : Arrivée à Dieulefit.

1- Faire une Offre qui devra comprendre @cf : détail programme)

Trajet Aller retour Dieulefit - séjour Paris - Dieulefit :

Autocar Dieulefit – Valence TGV- Dieulefit

Réservation SNCF au départ de Valence TGV arrivée Paris Gare de Lyon et au départ de Paris Gare de Lyon arrivée Gare Valence TGV.

Déplacements journaliers en Metro.

Tenir compte d'une variation d'effectif de +7 à - 7

Hébergement en auberge de jeunesse ou Hôtel, en pension complète (Petits déjeuner, diner ou repas froids à emporter, souper)

Pour l'hébergement en auberge de jeunesse ou hôtel un descriptif des conditions d'hébergement devra figurer dans l'offre (locaux, sanitaires...)

Visites et guides...

Paniers repas

Assurance annulation groupe et rapatriement, Assurance individuelle optionnelle.. (détail assurances à fournir).

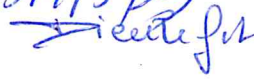
3- Pièces à fournir :

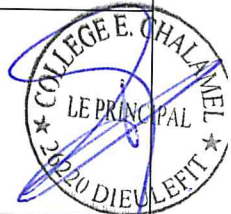
Descriptif de l'autocar
Avant le départ carte professionnelle et noms des conducteurs
Attestation de versement de cotisations de l'urssaf.
Extrait Kbis
Déclaration sur l'honneur
Attestation d'assurance
Attestation de régularité fiscale
Certificat d'immatriculation (Art R211-21 du code du tourisme)
Attestation de garantie financière

Descriptif et tarif des assurances annulation groupe, individuelle et rapatriement

4- Modalités de Règlement.

- Le règlement des prestations sera effectué par un acompte représentant au maximum 70 % du coût de la prestation.
- Le solde de la prestation sera réglé après service fait, sur présentation d'une facture récapitulative tenant compte des acomptes versés.

L'entreprise (nom, prénom, fonctions)	Le Principal FERRY François
Vu et pris connaissance, Le A	Vu et pris connaissance, Le 14/5/19 A 
(Signature et cachet de l'entreprise)	(Signature et cachet de l'établissement)



COLLEGE ERNEST CHALAMEL
 4 RUE DES ECOLES
 BP 74
 26220 DIEULEFIT
 TEL: 04 75 46 43 23
 FAX: 04 75 46 82 35